

# RABAIS AUX PROPRIÉTAIRES CANADIENS

1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2026

ACHETEZ UN PRODUIT CVCA YORK®  
ADMISSIBLE ET RECEVEZ UNE REMISE  
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

jusqu'à **580\$US**



	Type	Modèles	Type	Modèles	Rabais de base, durée limitée
Climatiseurs et thermopompes			18- 19+ TRÉS2	YXV, YHV, YCV, YZV, YH9, YXT, YC8 YZT	360\$
			18 TRÉS2	HMCG2, HMH7	300\$
	17 TRÉS	YFK, YCG	16 - 18 TRÉS2	YH6 YC6, HH8	300\$
	16 TRÉS	YHM, YHG	15.2 TRÉS2	YC2F, YH2F, YH5	250\$
Générateurs d'air chaud	Premium	YPLC, YP9C, Y9V			220\$
	Amélioré	TM9Y, TM9V, Y92E, Y92V			165\$
Unités de traitement de l'air	Premium	AVC, AVV, MVC, AE, ME, JHET, JMET, JHV, JHVT/ JMVT, JHW, JHV, JHC, JMC, JHE, JME, JSC, JSE			75\$
Unités combinées (packaged units)	Premium	PCG6, PCE6, PHE6, PHG6, PC5, PG5, PH5, PD5			195\$

## Comment réclamer votre remise pour l'équipement acheté récemment

- L'équipement doit être installé entre le **1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2026** par un détaillant indépendant participant York Plus ou CCE.
- La réclamation doit être soumise dans les 60 jours suivant l'installation finale/facture du détaillant. Utilisez le code QR ou rendez-vous sur [www.ductedsystemsincincentives.com/ConsumerRebates/default.aspx](http://www.ductedsystemsincincentives.com/ConsumerRebates/default.aspx) et sélectionnez : Incentive Type ("Type de remise"): "Homeowner" ("Propriétaire")
- Fournir les informations suivantes:
  - Informations sur le propriétaire
  - Informations sur le produit, incluant le numéro de série et la date d'installation (figurant sur la facture du détaillant)
  - Détaillant indépendant participant autorisé (détaillant York Plus ou CCE)
  - Copie de la facture
- Lorsque complétée, soumettre la réclamation. Les réclamations sont évaluées et traitées dans les cinq jours ouvrables.
- Les propriétaires recevront une confirmation de réception de leur réclamation.  
Vous pouvez consulter l'état de la demande sur le site [www.ductedsystemsincincentives.com/Rebate/CheckRebate.aspx](http://www.ductedsystemsincincentives.com/Rebate/CheckRebate.aspx).
- Les réclamations sont payées directement au propriétaire par chèque dans les 45 jours suivant l'approbation.



**Master**  
CVCA-R

AU CANADA  
LES SOCIÉTÉS  
LES MIEUX  
GÉRÉES  
Membre platine

FIÈREMENT  
CANADIEN  
DEPUIS 1952

NOUS SOMMES LÀ  
OÙ VOUS ÊTES.

**VISITEZ** MASTER.CA